

## COMMUNIQUE DE PRESSE SUITE CONVENTION ANNUELLE & ASSEMBLEES GENERALES 2019

Paris, le 22 Mars 2019

Un peu **plus de 1800 membres et invités** ont participé à notre Convention Annuelle qui s'est tenue au Carrousel du Louvre le 14 mars dernier, lors de laquelle **115 exposants** ont une fois encore pu présenter leurs offres ou échanger avec nos membres.

Parmi eux et pour la quatrième année, étaient présentes, nombre d'organisations caritatives ou culturelles (Fondation de France, Apprentis d'Auteuil, Institut du Cerveau et de la Moelle Épineuse, Fonds de Dotation du Musée du Louvre).

Les débats avaient pour thème général « *15 ans d'évolution de nos métiers et demain ?* ». Ils étaient animés par **David BARROUX**, rédacteur en chef *Les Echos Entreprises*.

La première table ronde qui avait pour thème « retour sur les 15 premières années de l'ANACOFI et quid de l'avenir », réunissait **Joëlle DURIEUX**, Directrice Générale de Finance Innovation ; **Gilles BABINET**, Vice-Président du Conseil National du Numérique ; **Benoit de JUVIGNY**, Secrétaire Général de l'Autorité des Marchés Financiers, **Lionel CORRE**, Sous-Directeur des assurances à la Direction Générale du Trésor et notre Président, **David CHARLET**.

En complément du rappel des 3 phases majeures d'évolution réglementaires que nous avons eues à subir et leurs effets sur la professionnalisation de l'écosystème ou nos gains de parts de marché, le débat s'est ouvert sur la place croissante de la technologie. Deux positions s'opposent : l'une revient à dire que les offres « techno » doivent disposer d'une liberté plus grande et l'autre, qu'elles ne peuvent se développer efficacement et être assimilées convenablement que dans un cadre clairement défini et régulé. Le constat actuel étant que d'une part la France est plutôt bien placée et d'autre part, que plutôt que la disruption anticipée, nous assistons à une assimilation des technologies, pouvant aider à absorber les chocs réglementaires.

Par ailleurs, la contrainte réglementaire apparaît aujourd'hui beaucoup plus européenne que nationale.

**Jean-Hervé LORENZI**, Président du « Cercle des Economistes » et **Pierre SABATIER**, Président de Primeview et membre du « cercle TURGOT » et des « Econoclastes », ont ensuite débattu et présenté leurs visions de la situation économique, qu'ils anticipent à court terme comme devant offrir aux marchés financiers des perspectives positives, sans excès et une situation réelle de l'économie, qui en serait décorrélée et plus complexe. Ils ont insisté sur la nécessité d'anticiper les évolutions démographiques et expliqué ce qu'elles changent. Par ailleurs, ils ont rappelé l'importance pour une société de services de rapprocher les zones de besoin de ces services de celles de main d'œuvre pour les réaliser. Enfin pour faire suite aux études menées cette année sur l'immobilier, il a été rappelé qu'elles amènent à la conclusion que l'encadrement des rémunérations des acteurs détruirait plus qu'elle n'apporterait.

La matinée s'est conclue par une table ronde dont le thème était « l'actualité réglementaire de nos métiers 2018/2019 » qui a réuni **Michel FLEURIET**, Président de l'ANACOFI-IOBSP ; **Jean-Jacques OLIVIE**, Président de l'ANACOFI-IMMO, **Patrick GALTIER**, Président de l'ANACOFI-CIF et **Guy COHEN** Vice-Président de l'ANACOFI et de l'ANACOFI ASSURANCES.

Outre un rappel de l'actualité chargée de 2018, nos représentants ont fait état de la convergence progressive de la réglementation, des actions de l'ANACOFI dans tous les domaines et de notre implication notamment dans le projet PACTE et en immobilier. Ils ont également débattu des effets positifs ou négatifs de la suppression de l'ISF.

## L'après-midi, nos membres ont pu assister à la présentation de notre Président Confédérale et ont participé à nos Assemblées Générales.

L'allocation de notre Président, **David CHARLET**, aura été l'occasion de faire le point sur notre situation, de présenter nos actions en cours, notamment médiatiques, de rappeler ou annoncer nos objectifs passés et actuels, leur bonne fin ou leur état d'avancement. Il s'est félicité de la création de diverses commissions, des travaux sur la formation, la technologie dans nos métiers et du succès de nos actions de communication. Son intervention a également permis de rappeler le lancement de nombreux outils d'accompagnement de nos membres en cette année 2018, marquée par un véritable choc réglementaire et de faire le point sur le projet d'auto ou co-régulation des IAS et IOBSP, auquel nous sommes associés.

Il a enfin rappelé la croissance de notre association qui s'est établie à plus de 7% en nombre d'entreprises.

Naturellement, cette présentation aura permis de réaffirmer notre engagement dans le combat mené en France et à Bruxelles, au bénéfice des professionnels et de nos « consommateurs » que sont les investisseurs/épargnants et les entreprises.



Parmi les **chantiers majeurs annoncés pour l'année 2019**, on notera la mise en place concrète du nouvel auto régulateur du courtage en assurance, la réorganisation juridique de nos associations qui en découlera mais également, la poursuite de notre action de communication « grands média ». Le renforcement des moyens et outils qui doivent permettre à nos membres de remplir leurs obligations de formation et d'assurer leur adaptation aux textes entrés en vigueur en 2018 sera cette année encore un chantier majeur de l'exercice en cours.

Nos Assemblées Générales ont ensuite été l'occasion de faire voter le principe de futures AGE, nécessaires à la mise en place des auto régulateurs à venir et de la réélection à la tête de l'ANACOFI IOBSP de **Michel FLEURIET** et à celle de l'ANACOFI ASSURANCES de **David CHARLET**.

Plusieurs administrateurs ont été renouvelés ou ont rejoint les Conseils des différentes entités : **Philippe-Michel LABROSSE** et **Georges NEMES** rejoignent les Conseils d'Administration de l'ANACOFI (Confédérale), l'ANACOFI-CIF et l'ANACOFI-ASSURANCES ; **Guy-Michel HARABAGIU** est reconduit dans ceux de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF ; **Renaud CORMIER** et **Stéphane PELTIER** sont élus dans celui de l'ANACOFI IMMO ; **Nelson CASTANEDA** (déjà administrateur Confédéral et CIF) et **Jérôme TOUGARD** dans celui de l'ANACOFI IOBSP.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale est informée que par vote de la Section Conseil en Finance d'Entreprise, **Jean-Louis PICOLLO** est devenu Président de cette Section et siège de ce fait au Conseil Confédéral.

Pour clore nos échanges, un cocktail a comme à l'accoutumée été offert à nos membres et invités. Il a été suivi d'une soirée exceptionnelle, marquant notre 15<sup>e</sup> anniversaire.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : Marie LALANDE ([m.lalande@anacofi.asso.fr](mailto:m.lalande@anacofi.asso.fr) / tel : 01 40 02 03 74) ou Cécile OLIO ([c.olio@anacofi.asso.fr](mailto:c.olio@anacofi.asso.fr) / tel : 01 53 25 50 87).

### **L'ANACOFI en quelques mots :**

L'ANACOFI est la première instance française de représentation des Conseils en Gestion de Patrimoine, Conseils en Finance et Développement d'Entreprises mais aussi des Courtiers en Assurance vie et en opérations de banque.



---

*L'ANACOFI contrôle la principale association de Conseils en Investissements Financiers (48% des effectifs nationaux), la première association d'Intermédiaires en Opérations de Banque, le premier syndicat de courtiers en assurance-vie par le nombre d'entreprises, inscrit sur le registre ACPR des organisations pouvant déposer un Code de Bonne Conduite et l'une des plus importantes associations d'agents immobiliers (patrimoniaux). Avec presque 5000 entreprises représentées elle, pèse plus de 25 000 emplois directs et 50 000 générés dans sa sphère d'activité immédiate (avec filiales et sociétés liées aux membres). L'ANACOFI est l'une des 10 principales associations IFA/FA au Monde. Le chiffre d'affaires généré par nos membres dépasse 3 Md€ et génère plus de 7 Md€ de PIB. Elle est inscrite aux registres des représentants d'intérêts de l'Assemblée Nationale, du Sénat et de transparence de l'Union Européenne. L'ANACOFI est Membre de la FECIF (Fédération Européenne), Présidée jusqu'en 2020 par notre Président*